

<p>Réunion du conseil d'université des 30/06-01/07/2011 <i>Extrait des décisions</i></p>
--

Point 01 Adoption de l'ordre du jour des 30/06-01/07/2011

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour des 30/06-01/07/2011.

Point 02 Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 30/03-01/04/2011

Le conseil d'université adopte à l'unanimité, avec une abstention, le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 30/03-01/04/2011.

Point 04 Exposé des motifs d'interruption de la procédure circulaire touchant à la procédure circulaire relative à la participation en qualité d'observateur d'un représentant des responsables de programmes à la réunion annuelle stratégique du conseil d'université

Le Conseil considère la prise en compte dans ses délibérations de l'expertise des responsables comme utile et souhaitable. Il préconise par ailleurs une amélioration des flux d'information à tous les niveaux du réseau de l'UFA.

Le conseil décide que la direction de l'UFA puisse inviter, pour des points d'ordre du jour spécifiques, des experts compétents parmi les présidents des groupes disciplinaires, à participer avec voix consultative à des réunions du conseil d'université ou le cas échéant d'autres commissions de l'UFA.

Point 05 Conversion des notes dans les programmes d'études de l'UFA et problématique de l'abibac

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter la recommandation proposée et prie la direction de l'UFA de la mettre à disposition des établissements partenaires et des responsables de programmes pour application dans leurs établissements respectifs.

Point 06 Cooptation d'un représentant allemand du monde économique

Le conseil d'université décide à l'unanimité de coopter Monsieur Günther Fleig en tant que représentant de l'économie au conseil d'université.

Point 08.3 Financement sur projet : décision sur le coportage par l'UFA d'un programme de partenariat de développement / pays d'Afrique du Nord

Le Conseil d'université décide que l'UFA poursuive le projet d'un partenariat de transformation Afrique du Nord dans l'esprit du courrier rédigé par l'Auswärtiges Amt et engage les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.

Il importe que les moyens financiers ne soient pas directement abondés au budget de l'UFA mais transitent par un opérateur. Les mesures doivent s'inscrire dans la palette existante des coopérations et projets portés par l'UFA. L'UFA est invitée à recruter du personnel supplémentaire dédié sur les fonds alloués afin d'éviter une surcharge des structures actuelles de l'UFA.

Une consolidation durable des mesures doit être dès l'origine intégrée à la conception du projet, en ce sens leur extension au-delà du cadre temporel initialement défini paraît particulièrement pertinente.

Point 09 Procédure pour l'élection du futur vice-président allemand de l'UFA

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel à candidatures pour la fonction de vice-président allemand conformément à l'art. 7 al. 1 point 1 du règlement électoral concernant la présidence de l'UFA. Le conseil d'université adopte la proposition de texte de l'appel avec deux modifications. Un comité électoral est institué qui désignera en son sein un président. Ce comité se compose des membres suivants : M. Meyer (suppléant : M. Ulmer), Mme Keidel (suppléante : Mme Oster-Stierle), Mme Galler (suppléant : M. Bach).

Point 12 Décision sur le format futur du Forum Franco-Allemand

Le conseil d'université adopte à l'unanimité moins 3 abstentions l'option n° 2 (maintien de la structure actuelle assortie d'une diversification des activités) et charge la présidence de sa mise en œuvre

Point 13.1 Résultat de l'exercice 2010

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'approuver les comptes annuels 2010 et de statuer sur l'utilisation des reliquats budgétaires 2010 dans le cadre de la décision budgétaire modificative n°1/2011.

Point 13.2 Décision budgétaire modificative n° 1/2011

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter le projet de décision budgétaire modificative n°1/2011

Point 14.1.2 Evaluation des CDFA 2012-14

Le conseil d'université décide à l'unanimité de soutenir dans le cadre de l'appel d'offres collèges doctoraux franco-allemands 2012-14 les 6 coopérations présentées.

Point 14.1.3 Appel d'offres CDFA 2013-15

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offres pour le soutien aux collèges doctoraux franco-allemands pour la période 2013-15.

Point 14.2 Décision relative à la prolongation du financement des partenariats de chercheurs pour une 4e année

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'accorder une quatrième année de financement pour le soutien des coopérations mentionnées et d'inscrire au budget 2012 les montants correspondants au financement de la période de mise en œuvre du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 d'un total de 42 065 €.

Point 15 **Prise de décision relative au calendrier des réunions du conseil d'université 2012**

Le conseil d'université décide à l'unanimité d'adopter le calendrier des réunions du conseil d'université pour l'année 2012 suivant :

- 1) Jeudi, 29/03 - vendredi, 30/03/2012
- 2) Jeudi, 28/06 - vendredi, 29/06/2012
- 3) Jeudi, 13/12 - vendredi, 14/12/2012